

Cahiers de géographie du Québec

Nouvelle politique pour les recensements canadiens

Fernand Grenier

Volume 1, Number 1, 1956

URI: id.erudit.org/iderudit/020009ar

DOI: [10.7202/020009ar](https://doi.org/10.7202/020009ar)

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN 0007-9766 (print)
1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Grenier, F. (1956). Nouvelle politique pour les recensements canadiens. *Cahiers de géographie du Québec*, 1(1), 87–87.
doi:[10.7202/020009ar](https://doi.org/10.7202/020009ar)

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 1956

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

publié un récit de voyage dans le Nord canadien sous le titre *Land of the Long Day* (Clark, Irwin & Co.).

Fernand GRENIER

Nouvelle politique pour les recensements canadiens

Depuis 1871, les recensements se tenaient tous les dix ans pour l'ensemble du Canada. Dans trois provinces seulement, le Manitoba depuis 1886, la Saskatchewan et l'Alberta depuis 1906, on procédait à des recensements tous les cinq ans. À partir de cette année, 1956, les recensements quinquennaux seront règle générale à travers tout le pays. Le recensement de l'année '1 restera plus important ; celui des années '6 aura une portée plus limitée. Cette nouvelle politique s'explique par le développement accéléré qui caractérise la démographie et l'économie canadiennes depuis quelques années.

Le premier recensement quinquennal vient de se tenir au cours du mois de juin 1956. Il se divise en deux parties. Pour le recensement proprement démographique, on a posé six questions seulement : nom, adresse, sexe, âge, statut marital et lien de parenté avec le chef de la maison. Le recensement agricole posait 76 questions seulement comparativement à 194 pour le recensement de 1951.

Le Bureau fédéral de la statistique a consacré la somme de cinq millions de dollars pour effectuer le recensement de cette année. Les données ont été inscrites en code sur les cartes perforées et les résultats sont calculés par des machines électroniques. Dès le 15 janvier 1957, on espère ainsi pouvoir publier le rapport complet.

Les résultats préliminaires publiés jusqu'ici montrent que le chiffre total de la population canadienne s'établit aux environs de 16,000,000 en juin 1956.

Le taux de natalité qui n'était que de 21 pour mille en 1937 est monté à 28,7 en 1954. De son côté, le taux de mortalité a diminué et se situe à 10,18 pour mille en 1954. La nuptialité est passée de 10,9 pour mille en 1946 à 8,5 en 1954, conséquence de la diminution des naissances dans les années '30. Les mariages se font en très grande majorité entre personnes de même religion : pour l'ensemble du pays, la proportion est de 71%, mais elle s'établit à 89% chez les catholiques, à 90% chez les juifs, à 62% chez les membres de la *United Church* et à un peu plus de 50% chez les personnes appartenant à l'Église orthodoxe orientale.

Un échantillonnage fait par le Bureau fédéral de la statistique montre que la tendance à l'urbanisation va s'accroissant. La population rurale qui représentait encore 43% de la population totale en 1941 et 38% en 1951 ne semble pas devoir représenter plus de 35% en 1956.

Si l'immigration a toujours une certaine importance au Canada, elle n'est cependant responsable de l'augmentation de la population du pays que dans une proportion de 5%. Le reste de l'augmentation, soit 95%, est attribuable avant tout à la multiplication naturelle des habitants. Ces chiffres valent pour l'ensemble du dernier siècle. Ce calcul fait par le Bureau fédéral de la statistique a besoin d'être interprété car il ne tient pas compte de la part de natalité attribuable aux immigrants.

Les géographes se réjouiront de cette nouvelle politique des recensements quinquennaux qui permettront une analyse encore plus rigoureuse de la démographie canadienne.

Fernand GRENIER
